Image not found or type unknown

impossibilité d'aller sur mon lieu de travail pour cause de neige

Par **manu25**, le **09/01/2010** à **16:42**

Travaillant dans une société de service, mon employeur m'a fait un ordre de mission m'envoyant chez un client et me demandant de le faire en transport en commun.

A cause de na neige, il n'y a pas de bus me permettant de m'y rendre. J'aurais par contre pu me rendre sur mon lieu de travail habituel car les RER circulaient.

Est ce que dans ce cas:
1) je peux rester chez moi et être payé puisque je ne peux pas exécuter de bonne foi l'ordre de mission que m'a fait mon employeur?
2) je dois me rendre sur mon lieu de travail habituel si je veux être payé. Mais dans ce cas je n'aurait rien à y faire puisque mon travail est chez le client.
3) je suis obligé de prendre congés

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés